



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E44113

VALABLE JUSQU'AU 18/12/2025

ÉDITÉ LE 04/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1941
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2016
230 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS B 572104057 57210405700029

Siret : 572 104 057 00037
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 02 00279

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 004494D1247000/001 407465/48
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 004494D1247000/001 407465/48

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2024

Raison sociale : ENTREPRISE LEGER - PAGNY

31 RUE DE LA COLONIE
31-33
75013 PARIS

Téléphone : 01 43 48 98 74
Portable :

Fax : 01 43 48 51 66

Site Internet :
E-mail : legerpagny.compta@orange.fr

Responsabilité légale :
COLOMB PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/12/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	19/12/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	19/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/12/2023
o Fenêtres de toit	19/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/12/2023
o Isolation des combles perdus	19/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.